

**CIRCULAIRE DE RENTREE**

**ANNEE SCOLAIRE 2020 / 2021**

**I. INFORMATIONS GENERALES**

A / LA RENTREE des classes est fixée au

- Lundi 31 août 2020**
- 8H45 accueil des CM2, CM1
  - 9H00 accueil des CE2, CE1 et CP
  - 9H15 accueil du 1<sup>er</sup> groupe PS, MS, GS (voir coupon joint)
- Mardi 1er septembre 2020**
- 8H30 : classe pour tout le primaire
  - 8H45 accueil du 2<sup>ème</sup> groupe PS, MS, GS (voir coupon joint)
- Jeudi 3 septembre 2020**
- 8H20 : accueil général des PS, MS et GS

B / SECRETARIAT – ACCUEIL

Réouverture de l'établissement : le Jeudi 27 août 2020 à 8H30 (**dorénavant**, les documents à destination de la direction et du secrétariat seront déposés dans la boîte aux lettres au n° 34, les demandes seront faites par mail ou par courrier).

Horaires pendant l'année scolaire : de 8H20 à 12H et de 13H30 à 17H00 (les jours de classe)

C / HORAIRE DES COURS

Classes Maternelles : accueil

Le matin 8H20 à 8H30

sortie : 11H35

L'après-midi **13H20**

sortie : **16H20**

- Seul, un parent des élèves de PETITE SECTION rentre dans l'établissement.

**Les parents des élèves des autres classes restent à l'extérieur.**

Classes Primaires :

Matin : 8H30 à 11H45 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

8H45 à 11H45 (les samedis travaillés)

Après-midi : 13H30 à 16H30 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Les élèves sont accueillis à partir de 8H20 le matin sauf le samedi (8H30) et 13H20 l'après-midi.

- **Aucune surveillance n'est assurée avant 8H20 ou 8H30 et 13H20.** Les élèves n'arrivent pas avant. L'exactitude est une qualité dont on doit faire preuve tout au long de notre vie. Aussi, nous insistons sur le fait que tout le monde respecte les horaires. Plusieurs retards successifs seront sanctionnés.

- Les activités pédagogiques complémentaires auront lieu à compter du 7 septembre 2020 et se termineront le 4 juin 2021. Les parents des enfants concernés seront avisés par la maîtresse.

D/ CANTINE : les demandes seront honorées selon les disponibilités. Eventuellement, la priorité sera donnée aux parents qui travaillent. Le mardi et jeudi étant les jours les plus chargés, merci de choisir un autre jour quand cela est possible.

E / ETUDE DU SOIR : La garderie débutera le 31 août 2020. Une garderie exceptionnelle sera facturée en cas de retard des familles à 16h30. Par ailleurs, beaucoup d'enfants sont encore présents après 18H00. Nous vous demandons de respecter les horaires.

F / LES CONGES SCOLAIRES 2020/2021 et les SAMEDIS TRAVAILLES :

Ces dates doivent vous permettre d'organiser et de programmer vos déplacements. **AUCUNE AUTORISATION DE SORTIE PREMATUREE OU DE RENTREE TARDIVE NE PEUT ETRE ACCORDEE.** Les samedis travaillés font partie des heures obligatoires de présence et cela dès la petite section. Respecter le calendrier joint en annexe. Tout manquement à ce règlement sera systématiquement signalé à l'Inspectrice de l'éducation nationale.

## G / SOINS

L'établissement ne dispose pas de service d'infirmier. Seules les plaies très superficielles peuvent être soignées. S'il s'agit d'un cas présentant une certaine gravité, les parents sont avertis immédiatement et l'établissement prend les dispositions qui s'imposent en conformité avec les renseignements donnés en début d'année. L'école n'est pas autorisée à donner des médicaments sauf si prescription médicale.

Les parents doivent être attentifs à **ne pas envoyer** à l'école des enfants souffrants ou présentant de la fièvre  $\geq$  à **37,8°**. Trop d'élèves se présentent le matin déjà malades et contaminent parfois les autres. Les enfants ne doivent pas avoir de médicaments sur eux.

\* VACCINS : s'assurer que les enfants sont à jour de leurs vaccins.

\* POUX : les parents sont priés de vérifier régulièrement la chevelure de leurs enfants pour éviter des surprises désagréables. En cas de contamination, garder l'enfant à la maison pendant 48 heures et le traiter ainsi que toute la famille. Si cela n'est pas fait, la directrice pourra exiger l'éviction de l'enfant.

## II. ORGANISATION SCOLAIRE

A / Les maîtresses sont les interlocutrices privilégiées des parents pour régler les problèmes quotidiens de la vie de la classe. Il est préférable de prendre rendez-vous avec elles par l'intermédiaire du cahier de correspondance et de NE PAS les intercepter avant la classe quand la cloche a sonné.

B / Un livret de réussite est remis 2 fois/an (milieu d'année et juin) pour les maternelles.

Un carnet d'évaluation numérique sera disponible pour le primaire à la fin de chaque période (déc. et avril et juin).

→ les parents doivent apposer leur signature sur le carnet numérique.

C / CATECHÈSE : une heure dans l'emploi du temps est dédiée à la formation religieuse. L'école étant rattachée à la paroisse Notre-Dame, suit la catéchèse de celle-ci.

## III. CONSIGNES OBLIGATOIRES

### A / ABSENCES

Quel qu'en soit le motif, les parents doivent AVERTIR l'établissement **avant 9H** ou **dès 13H30**.

Nous attirons la vigilance des parents sur ce point. A son retour, l'élève doit présenter un mot d'excuse dans le cahier de correspondance. L'appel téléphonique et le mail ne suffisent pas.

Si un enfant déjeune exceptionnellement à l'extérieur ou part avec une personne non autorisée, il faut le justifier par un mot dans le cahier de correspondance, aucune sortie ne sera permise sans cela.

B / Chaque élève recevra à la rentrée un feuillet relatif aux règlements. Après en avoir pris connaissance, l'élève et ses parents devront le signer.

C / Un cartable à fond rigide est exigé pour le maintien des livres en bon état.

D / Les parents de toutes les classes peuvent accompagner leurs enfants jusqu'au portail, mais **ne rentrent pas** sur la cour. Nous vous remercions de respecter strictement cette consigne. En dehors du jour de la rentrée et des rendez-vous, ils ne peuvent pénétrer sur la cour au-delà des limites fixées, ni dans les locaux scolaires une fois la rentrée des élèves effectuée.

Le seul parent de petite section est autorisé à accompagner son enfant jusqu'au vestiaire de la classe.

Pour les parents amenant les élèves en voiture : qu'ils évitent de stationner n'importe comment et n'importe où en gênant la sortie des élèves et aussi les voisins. (Rappel : éviter le stationnement pour handicapé devant l'école). Un dépose-minute est matérialisé sur le boulevard.

E / **Pour des raisons de sécurité et des soucis de voisinage, il est important de quitter les lieux le plus vite possible. Les jeux de ballons ou autres sont interdits devant l'école.**

**COUPON RENTREE 2020 DES CLASSES MATERNELLES**

Un 1<sup>er</sup> groupe de chaque niveau sera accueilli le 31 août 2020 à 9H15  
Un 2<sup>ème</sup> groupe de chaque niveau sera accueilli le 1<sup>er</sup> septembre 2020 à 8H45  
La classe entière sera accueillie le jeudi 3 septembre 2020 à 8H20

Votre enfant .....

fera sa rentrée le lundi 31 août 2020 - mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020

Nous voulons ainsi permettre à la maîtresse et à l'aide maternelle, de connaître, dès le début, plus personnellement chacun de leurs petits élèves pour leur plus grand bien et celui de l'ensemble de la classe.

*La directrice*

**COUPON RENTREE 2020 DES CLASSES MATERNELLES**

Un 1<sup>er</sup> groupe de chaque niveau sera accueilli le 31 août 2020 à 9H15  
Un 2<sup>ème</sup> groupe de chaque niveau sera accueilli le 1<sup>er</sup> septembre 2020 à 8H45  
La classe entière sera accueillie le jeudi 3 septembre 2020 à 8H20

Votre enfant .....

fera sa rentrée le lundi 31 août 2020 - mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020

Nous voulons ainsi permettre à la maîtresse et à l'aide maternelle, de connaître, dès le début, plus personnellement chacun de leurs petits élèves pour leur plus grand bien et celui de l'ensemble de la classe.

*La directrice*

**COUPON RENTREE 2020 DES CLASSES MATERNELLES**

Un 1<sup>er</sup> groupe de chaque niveau sera accueilli le 31 août 2020 à 9H15  
Un 2<sup>ème</sup> groupe de chaque niveau sera accueilli le 1<sup>er</sup> septembre 2020 à 8H45  
La classe entière sera accueillie le jeudi 3 septembre 2020 à 8H20

Votre enfant .....

fera sa rentrée le lundi 31 août 2020 - mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020

Nous voulons ainsi permettre à la maîtresse et à l'aide maternelle, de connaître, dès le début, plus personnellement chacun de leurs petits élèves pour leur plus grand bien et celui de l'ensemble de la classe.

*La directrice*

**COUPON RENTREE 2020 DES CLASSES MATERNELLES**

Un 1<sup>er</sup> groupe de chaque niveau sera accueilli le 31 août 2020 à 9H15  
Un 2<sup>ème</sup> groupe de chaque niveau sera accueilli le 1<sup>er</sup> septembre 2020 à 8H45  
La classe entière sera accueillie le jeudi 3 septembre 2020 à 8H20

Votre enfant .....

fera sa rentrée le lundi 31 août 2020 - mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020

Nous voulons ainsi permettre à la maîtresse et à l'aide maternelle, de connaître, dès le début, plus personnellement chacun de leurs petits élèves pour leur plus grand bien et celui de l'ensemble de la classe.

*La directrice*